

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

165232

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6884

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benjelloun Touimi Amssia

Date de naissance :

Adresse : 0661086153

Tél. : 0661390669 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MEDIH Med EL R
Chirurgien Dentiste
Bd 2 Mars, R. 10 N° 5, 1^{er} Etage Immeuble 1
An Chok - Casablanca - Tél. : 0522 21 44 02
T.C.E. 1463224003339

Date de consultation : 12/10/2023

Nom et prénom du malade : BENJELLOUN TOUIMI AMSSIA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Seim dentite

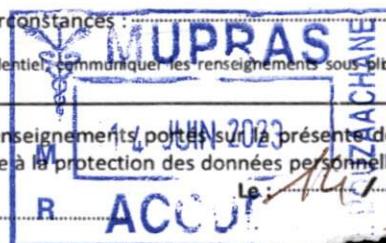
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

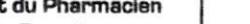
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie de Laajaimia ZEMMAM Avenue du Général - Résidence Taghazout - Casablanca Tel : 05 22 29 15 54	20/06/2023	249,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

~~Bd 2 Mars, Rue JN 3-11 Elzah 110-0
Alia Chock - Casablanca - Tel. 012 21 17 4
ICE 21050000000000~~

Centre Dentaire MRINI

Docteur Mrini Med EL GHALI

Doctorat en Médecine Dentaire 1993
Faculté de Médecine Dentaire
Casablanca

Certificat d'Implantologie sur le système
neodent par l'Institut ILAPEO au Brésil.



الدكتور المريني محمد الغالي

دكتوراه في طب الأسنان 1993

جامعة طب الأسنان

بالدار البيضاء

شهادة في زرع الأسنان من المعهد البرازيلي

الموافق ٢٠٢٣/١٢/٥

- \ ٢٠٠٢ orthodontie
- Birodogy (yp)
٣٧٥٠, مالي ١٦٢٤١،
par cours des répub ١٨٩
- ORTHOPERTH (sp)
٤٥,٥٠٣ (yp), مالي ١٦٢٤١،
par cours des répub ١٦٩

Dr. M. RINI MED EL R
Chirurgien Dentiste
Bd 2 Mars, Rue 156 N° 5, 1^{er} Etage Inara 1
Ain Chock - Casablanca - Tel.: 05 22 21 44 97
T.C.E : 001653224000024

٢٦٩,٥٠

Centre Dentaire MRINI

Docteur Mrini Med El GHALI

Doctorat en Médecine Dentaire 1993
Faculté de Médecine Dentaire
Casablanca

Certificat d'Implantologie sur le système
neodent par l'Institut ILAPEO au Brésil.

الدكتور مريني محمد الغالي

دكتوراه في طب الأسنان 1993

جامعة طب الأسنان

بالدار البيضاء

شهادة في زرع الأسنان من المعهد البرازيلي

NOTE D'HONORAIRES N° : 50/2023.

Je soussigné Dr Mrini Med El GHALI, docteur en médecine dentaire certifie

avoir examiné ce jour le : 21/04/2023 Mr ABENJEDDOUH Tarihi
BNissa

et son état a nécessité un traitement dentaire ; dont le montant

s'élève à 1600 dh

Signature attestant le paiement des honoraires .

Dr. Mrini Med El GHALI

Dentiste

Bd 2 Mars - Rue 156 N° 5, 1^{er} Etage Inara 1

Aïn Chock - Casablanca - Tél : 0522 21 44 97

fax : 05165824000024

Casablanca, le : 21/04/2023.

الطريق الأول الإنارة 1 - عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 21 44 97

Bd. 2 Mars - Rue 156 N°5 - 1 er Etage- Inara 1 Aïn Ch

Site Web : www.drmrinielghali

INPE : 094013398 - SGG : 12503 - IF

Cataflam® 50mg

Diclofénac potassium

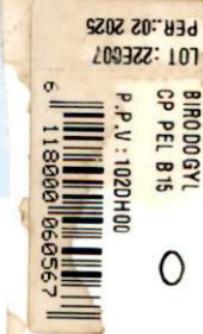
NOVARTIS

Anti-inflammatoire, Analgésique.

Voie orale

20 Dragées à 50 mg

d'AMM au Maroc :
Aventis Maroc.
Rabat R.P.1, Ain Sebaâ, C
BOUCHAOUIR, Pharmacien R
Adresse du fabricant :
Route côtière 111, Ql-Zenat
a, Casablanca.



LOT : M22157
EXP : OCT 2025
PPV : 45,50 DH

Birodogyl 1 500 000 U.I./250 mg

احترم المقادير الموصوفة
RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Uniquement sur ordonnance - Tableau A (Liste I)
يصرف فقط بموجب وصفة طبية - جدول A (الائحة I)

Birodogyl 1 500 000 U.I./250 mg

احترم المقادير الموصوفة
RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Uniquement sur ordonnance - Tableau A (Liste I)
يصرف فقط بموجب وصفة طبية - جدول A (الائحة I)